

Création d'un type d'enseignement présentiel
« EUR » réservé aux maquettes de formation
des Ecoles Universitaires de Recherche.

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Délibération 2021/12/CA-137

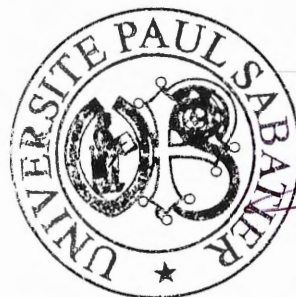
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis de la CFVU ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la création d'un type d'enseignement présentiel « EUR » réservé aux maquettes de formation des Ecoles Universitaires de Recherche.

Type d'enseignement en présentiel	h éq TD	Nombre Etdt/gpe	Commentaire
EUR	1h EUR = 1 h éq TD	1	Réservé aux EURs



Toulouse, le 13 décembre 2021
Le Président,


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0

Demande de création d'une nouvelle nature d'enseignement

Pour pouvoir intégrer des enseignements de type Mentoring ou de TD ou projet à encadrement renforcé dans les maquettes des formations des Ecoles Universitaires de Recherche, la Faculté Sciences et Ingénierie demande la création d'un type d'enseignement « EUR » avec équivalence à 1h de TD et un encadrement de 1 étudiant / groupe.

Type d'enseignement en présentiel	h éq TD	nbre Etdt/gpe	Commentaire
EUR	1h EUR = 1 h éq TD	1	Réservé aux EURs